

Cadre de référence pour le Conseil Consultatif Communautaire (CCC) de la Communauté Francophone Accueillante en Saskatchewan (CFA)

Mise à jour : 18 juin 2019

Contexte

Dans le cadre de l'initiative des Communautés Francophones Accueillantes (CFA), lancée par *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada* (IRCC) en 2018, les communautés de Moose Jaw et de Gravelbourg ont été choisies à titre de CFA pour la Saskatchewan.

Mandat

Le mandat du CCC est d'élaborer un plan d'activité communautaire visant à faire de la ville de Moose Jaw et de Gravelbourg une communauté francophone accueillante (CFA) selon les cinq (5) caractéristiques d'IRCC.

Composition

Le CCC est composée de six (6) membres bénévoles répartis également entre les communautés de Moose Jaw et Gravelbourg. Les membres représentent de façon inclusive les deux villes formant la communauté francophone accueillante (CFA) en Saskatchewan. Ensemble, ces membres harmonisent leurs réflexions et leurs efforts pour contribuer à la réalisation de son mandat.

Les membres du CCC sont engagés jusqu'au 31 mars 2020 pour le projet. Les membres participent aux rencontres de travail et contribuent à la conception du plan d'activité communautaire.

En cas de démission ou de départ de deux (2) membres ou plus du CCC, la Coordination du RIF-SK cherchera à combler les sièges vacants. Elle s'assurera dans tous les cas qu'il y ait minimalement un représentant de Moose Jaw et de Gravelbourg sur le CCC.

Membres observateurs

Ce sont la coordinatrice du RIF-SK, la direction communautaire de Gravelbourg et la direction communautaire de Moose Jaw. Les observateurs jouent un rôle-conseil pour la réalisation du mandat.

Rôle du RIF-SK

L'agent de projets CFA appuie le CCC dans ses démarches d'élaboration du plan d'activité communautaire.

L'agent de projets CFA se reporte à la Coordination du RIF-SK. La Coordination du RIF-SK assure la reddition de compte à IRCC.

Fonctionnement

Le fonctionnement du CCC est fondé sur le leadership partagé pour faire avancer les activités/projets de la CFA. Les membres s'engagent à pratiquer le dialogue, l'impartialité, le respect, l'écoute et la transparence en tout temps.

La prise de décision au sein du CCC se fait en appliquant la gouvernance dynamique.

Ce mode de prise de décision permet à tous les participants de se faire entendre et d'exprimer leurs points de vue et/ou objections de manière systématique et respectueuse. Toutes objections sont accueillies et utilisées pour bonifier une décision de groupe. Le résultat apporte une décision durable qui a le soutien de tous les membres impliqués.

Les membres du CCC se rencontrent suivant un calendrier établi par le groupe. Les rencontres suivent une alternance de lieu de rencontre entre Moose Jaw et Gravelbourg.

L'animateur de rencontre est un contractuel embauché par la Coordination du RIF-SK.

Une personne externe peut aussi être invitée à participer à la rencontre du CCC à titre d'expert.

Communications

L'agent de projets CFA est le porte-parole. Il soumet un plan de communication au CCC pour approbation et fait une mise à jour à chaque rencontre sur les efforts de la communication consentis.

Conflit d'intérêts

Les membres du CCC ont la responsabilité de déclarer tout conflit d'intérêts au début des rencontres et hors de rencontres au besoin.